CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Conduite de productions en agriculture biologique et commercialisation

Niveau 4

Apprentissage

> **Préparation à la vie active par une qualification professionnelle**

Chef.fes d'exploitation agricole, responsable d'atelier d'élevage ou de culture, associés d'exploitation, salariés hautement qualifiés,...

> **Acquérir les compétences professionnelles permettant la gestion d'une exploitation dont l'agriculteur est le responsable**

Spécificités de la formation

- Une **formation en alternance**
- Possibilité d'**individualisation de parcours**
- Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences (prise en charge possible de la **VAA**)
- Des **intervenants professionnels spécialisés**
- Un **centre de ressources spécialisé** en agriculture biodynamique
- Une promotion **à taille humaine**
- Un **accompagnement individualisé**

lefresne-angers-segre.fr ←

La réussite se cultive ici.

Version du 07/11/2025

Pour en savoir plus :

LeFresne
Angers - Segré

Membre de : Génération GRAND'R
Les métiers du vivant, l'esprit GRAND ouvert

Validation du diplôme

Le CS est délivré par le Ministère de l'Agriculture.
Pour obtenir son diplôme, le candidat doit valider ses 4 Unités Capitalisables (UC) constitutives du diplôme.
La validation de chaque UC reste acquise à vie.

Objectifs & contenu de la formation

Le cycle de formation, sur 12 mois, est réparti entre enseignement général, professionnel et technologique.

> Organiser un système de production en respectant la réglementation et les principes de l'agriculture biologique

Concevoir et adapter un système d'exploitation biologique, gérer les informations relatives aux produits, définir ou adapter les outils,...

> Mettre en œuvre les techniques de production spécifiques à l'agriculture biologique

Veiller au respect de l'équilibre sol/plante/animal, organisation du travail, mobilisation de techniques de protection sanitaire,...

> Assurer la transformation et la mise en marché des produits biologiques issus de l'exploitation dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail, ainsi que la réglementation commerciale

Assurer une activité créatrice de valeur ajoutée en transformant les produits de l'agriculture biologique

Des aides à l'hébergement, à la **restauration** et au **premier équipement** sont accordées par les organismes financeurs de l'apprentissage (OPCO).

Possibilité d'internat (4 chambres sur place). Cuisine équipée et salle de restauration sur place.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

> Modalités de formation

1757 HEURES
de parcours complet de formation sur 12 mois

560 HEURES
en centre. Le reste du parcours étant en entreprise.

Conditions d'admission et inscription

- Être âgé de plus de 18 ans, en recherche d'emploi ou en salarié en reconversion
- Justifier lors de l'entrée en formation de la possession du brevet professionnel option « Responsable d'Exploitation Agricole » ou autres diplômes agricoles (nous consulter) ou bien de l'équivalent d'une année d'activité professionnelle salariée, bénévole ou de volontariat à temps plein dans un emploi agricole
- Satisfaire aux tests de positionnement et à l'entretien de motivation organisés par le centre
- Retirer le dossier de candidature auprès du secrétariat du centre de formation de Segré
- Signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise
- Rentrée en avril et sur demande
- Prise en charge des coûts de formation par les organismes financeurs de l'apprentissage

→ lefresne-angers-segre.fr

RNCP 39681 - Certificateur : Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
Date de publication : 25-10-2024 - Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2029

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté Égalité Fraternité

CFAA49
Montreuil - Angers - Segré

Coordinatrice formation :
Elodie AUDOIN

Assistante formation
Janic CHAMPION

Site Segré
2 Boulevard Léon Mauduit
49500 Segré-en-Anjou-Bleu
T. 02 41 61 05 30
cfppa.segre@educagri.fr